

## L'art et l'énergie de faire des économies

«Penser global, agir local» : plus qu'un défi, une devise. Dans le cadre de L'Année verte, l'efficacité énergétique, enjeu environnemental planétaire, trouve une résonance à l'échelle déodatienne.

Efficacité, sobriété, propreté : ce triptyque énergétique sous-tend chaque décision municipale. Sortir du fossile par le renouvelable est une réflexion quotidienne et les bienfaits attendus sont à la fois économiques et écologiques : alléger la facture énergétique et réduire l'émission du gaz à effet de serre. L'Année verte doit être le point de départ d'une réflexion initiant un changement de méthode et un changement de mentalité. Les économies d'énergie vont toucher autant la collectivité que le quotidien des habitants dans le souci permanent de préserver la continuité écologique.

### • Sous contrôle

Des petits boîtiers, étudiant la consommation des fluides, sont installés sur plusieurs bâtiments communaux. Maîtriser la consommation d'énergie, c'est éviter les pertes, y compris financières. Cinq bâtiments sont déjà équipés ; la deuxième tranche concerne onze bâtiments (La Nef, KAFÉ/MPES, Palais Omnisports Joseph-Claudé, Musée, Médiathèque...) pour un investissement de 60 000 €.

### • C'est du propre !

Le potentiel des vents, la force hydraulique... La Municipalité étudie l'efficacité de ces dispositifs énergétiques propres. L'hydroélectricité, par exemple, a de nombreux atouts : renouvelable, non polluante et très compétitive par rapport aux autres sources d'énergie verte. Autre projet : l'installation de bornes de recharge électrique et gaz pour les véhicules.

### • Rouler propre

Le parc automobile communal comporte une centaine de véhicules – voitures, camions, tracteurs... – dont certains prennent de l'âge et commencent à coûter en entretien et en carburant. La Ville étudie le renouvellement progressif du parc par des véhicules à énergie propre (gaz ou électricité). Là encore un investissement financier qui devrait être amorti par les économies quotidiennes.



## Extinction nocturne

### Que la lumière soit... un peu moins !

Jusqu'à fin mai et à titre expérimental, l'éclairage public est coupé de 1 h à 5 h du matin sur la ville, à l'exception du centre, des entrées, des quartiers politiques de la ville (Saint-Roch/l'Orme et Kellermann), d'une partie de Marzelay, des abords de l'hôpital et des maisons de retraite. Ces extinctions répondent à une logique écologique et économique : une réduction de 24 000 € de la facture annuelle est attendue si le dispositif est validé, sans altérer l'attractivité du centre-ville, la sécurité des habitants et la circulation. Cette extinction est l'une des composantes du régime imposé à l'éclairage public. Le CREM (Conception Réalisation Exploitation Maintenance) signé avec une filiale de GDF Suez doit aboutir à d'autres économies via le remplacement des luminaires par des leds, la maîtrise de l'éclairage des bâtiments municipaux ou la baisse d'intensité de la luminosité dans certains secteurs.



### • Ça existe déjà

Opérationnelle depuis 2011, la chaufferie biomasse permet de chauffer des logements, des écoles mais aussi le Palais Omnisports, La Nef, le complexe aquatique, le bowling, l'hôpital, le Gymnase Madeleine-et-Léo-Lagrange, l'internat et le lycée Jules-Ferry, le musée, la bibliothèque... Une partie de la toiture des courts de tennis est recouverte de 32 panneaux photovoltaïques pour une économie annoncée de 7 000 € /an sur une dépense annuelle de 40 000 €.

### • Ecogestes collectifs

Des habitudes quotidiennes naissent aussi les économies. Les services municipaux sont sensibilisés aux ecogestes. Tandis que des thermostats équipent chaque radiateur et que le tri sélectif s'intensifie, 111 photocopieurs et imprimantes sont par défaut programmés noir et blanc et recto-verso.

## L'air en question

L'Observatoire de la qualité de l'air intérieur a mené une étude dans les écoles Georges-Darmon et Eugénie-et-Jules-Ferry courant 2015. Son résultat a été présenté par Marc Frison-Roche, adjoint à l'Ecologie et au Développement durable, lors du conseil municipal de février. Si le niveau des polluants classés prioritaires est, dans les deux établissements, nettement inférieur aux valeurs d'alerte, l'indice de confinement de l'air a présenté des valeurs élevées de CO2 dans deux classes de Georges-Darmon. Il a été préconisé d'y procéder à une ventilation régulière.

